

# Pour le respect du caractère historique et naturel de la montagne et pour la fin définitive de la circulation de transit

Montréal ne porte pas son nom par hasard. Le mont Royal, ou si vous préférez la montagne, comme on l'appelle affectueusement, est le cœur de Montréal, dans tous les sens du terme. La montagne fait partie intégrante de l'histoire de Montréal et de l'identité montréalaise.

Mais que reste-t-il de l'aspect naturel du mont Royal ? Au cours de son histoire, la montagne a été successivement un lieu sacré, un domaine royal, le site de fermes privées, puis un lieu de détente et de ressourcement pour les Montréalais. Depuis 2005, une grande partie de son territoire a reçu le titre d'arrondissement historique et naturel.

Le plus grand pas de l'histoire de la montagne n'a pas été franchi le 9 mars 2005, mais bien en 1872. Après des événements malheureux qui avaient laissé le mont Royal dans un piteux état, l'administration municipale faisait preuve de détermination et imposait une vision d'avenir. Les élus décidaient d'investir une somme que plusieurs considéraient comme déraisonnable pour procéder à l'achat de terrains individuels qu'on allait réunir afin de créer ce qui est devenu le parc du mont Royal.

Si l'aspect historique du mont Royal est inscrit à jamais dans nos livres d'histoire, son aspect naturel n'est pas pour autant assuré. Près de cent ans après la création du parc du mont Royal, dans la deuxième partie du vingtième siècle, les élites politiques et économiques n'en avaient que pour le développement et la modernité. Ce n'est que par la chance et par la pression populaire que de grandes parties de la montagne ont pu éviter d'être sacrifiées au développement.

## Une montagne très convoitée

Les menaces sur l'aspect naturel du mont Royal ne se résument pas au passé. Ceux qu'on nomme les grands propriétaires affirment avoir encore aujourd'hui des droits acquis. Dans leurs esprits, ils sont en partie propriétaires du mont Royal.

- Je pense à un représentant de l'École Polytechnique qui affirmait devant votre tribune, lors d'une consultation publique sur l'avenir du mont Royal, que son institution avait des droits acquis qui lui permettaient de raser de grands espaces boisés en bordure de l'avenue Édouard-Montpetit pour y construire de nouveaux pavillons.
- Je pense aussi aux dirigeants des deux grands cimetières de la montagne qui demandent et reçoivent à répétition des dérogations qui leur ont permis de construire de nouveaux stationnements et d'ériger de nouveaux mausolées. Tout ça dans la plus grande discrétion. Je me rappelle très bien avoir cherché en vain à obtenir de l'information de l'administration de l'ancien maire de l'arrondissement Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace, M. Applebaum. C'était l'embargo total. Interdiction absolue de me transmettre de photos aériennes de la montagne.

C'est sans compter les simples promoteurs qui viennent gruger les flancs du mont Royal.

## Une montagne à magnifier

Il ne faut pas seulement préserver ce joyau qu'est le mont Royal, il faut lui redonner ses lettres de noblesse. Il ne faut pas le mettre sous une cloche de verre, il faut faire mieux. Notre administration municipale actuelle doit avoir autant de vision que celle qui était en place au dix-neuvième siècle. Elle doit entreprendre un plan ambitieux de restauration de son caractère naturel.

Redonner au mont Royal ses lettres de noblesse, ça veut dire à la fois développer ses caractéristiques intrinsèques et réduire l'importance de ce qui va à l'encontre de ses caractéristiques intrinsèques.

Plusieurs actions sont souhaitables pour développer ses caractéristiques intrinsèques :

- Enrichir la forêt urbaine qui l'habite. Revitaliser la nature pour l'aider à s'aider elle-même.
- Mettre en place des aménagements qui réduisent l'impact de la présence humaine sur l'environnement local.

- Privilégier des initiatives qui permettent aux visiteurs de se détendre et de pratiquer des loisirs et des sports qui sont respectueux de l'environnement.
- Documenter et mettre en valeur de façon concrète l'histoire de Montréal et de la montagne.

## Réduire l'emprise de la voiture

Au chapitre de la réduction des facteurs et des équipements qui ne cadrent pas avec la nature du mont Royal, on peut penser tout d'abord à deux éléments incontournables :

- La présence d'une voie de transit. Le passage de milliers de véhicules au beau milieu de la montagne ne cadre absolument pas avec la nature du lieu. Les partisans de la circulation de transit affirment que tous les gens qui traversent actuellement le mont Royal en voiture vont continuer d'utiliser leur voiture pour contourner la montagne, ce qui va résulter en une augmentation de la pollution et des gaz à effet de serre. Certains le feront assurément, mais d'autres choisiront le transport en commun ou le transport actif. Toutes les études le prouvent, les choix en matière de transport sont toujours conditionnés par une variété de facteurs comme le temps, le coût, et l'agrément ou le désagrément. Les études s'entendent aussi pour dire que plus vous développez le réseau routier, plus vous avez de voitures en circulation.
- Les vastes stationnements. Les centaines de mètres carrés d'espaces asphaltés sont une balafre sur la face du mont Royal. Les gens qui veulent se rendre sur la montagne, que ce soit seuls ou encore avec enfants, poussettes et chaises de poussette, doivent pouvoir le faire aisément et de façon sécuritaire en transport actif comme en transport en commun. À l'exemple du circuit d'autobus 747, qui facilite les transports des voyageurs et de leurs bagages entre le centre-ville et l'aéroport Pierre-Eliot-Trudeau, le circuit d'autobus numéro 11 devrait permettre aux gens de se déplacer avec tout ce dont ils ont besoin pour profiter pleinement du mont Royal.

Les voies de circulation et les vastes espaces de stationnement sont tous deux un encouragement au « tout à l'auto dans ma voiture personnelle ».

## La valeur humaine et économique du mont Royal

Pour une grande ville du vingt-et-unième siècle, de pouvoir offrir à ses citoyens un lieu de ressourcement et de remise en forme est un atout inestimable. Montréal a cette chance et elle doit tout mettre en oeuvre pour faire briller ce joyau.

Que ce soit pour faire une balade ou un pique-nique l'été, du patin ou du ski l'hiver, la montagne est un aimant pour les Montréalais comme pour les autres.

Nous vivons dans une période où la nature régresse toujours de plus en plus et où les gens ressentent de plus en plus le besoin de s'entourer d'un peu de verdure. Les villes de banlieue font toutes miroiter des espaces verts et de l'air pur. Mais en fait, en ayant en son sein un noyau densément vert d'une grande richesse biologique et naturelle, Montréal peut elle aussi offrir verdure et air pur, sans les trajets interminables en voiture pour circuler du travail à la maison.

Et plus Montréal réussira à attirer de gens dans ses espaces bien planifiés, bien densifiés et bien aménagés, et moins il y aura de déplacements en voiture, et donc moins d'émissions de GES.

## Un modèle à suivre

C'est uniquement en densifiant ses espaces urbains et ses espaces verts, c'est à dire en les rendant plus verts, que Montréal peut concurrencer efficacement les villes de périphérie.

Elle doit faire comme d'autres grandes villes du monde qui misent sur des espaces verts fabuleux.

- New York et son Central Park, qui fait 3,4 kilomètres carrés, et pour lequel on a mis sur pied un gigantesque programme de restauration évalué à près de 400 millions de dollars canadiens. À noter que la circulation automobile y est désormais interdite et qu'on prévoit y développer les activités nautiques, la marche et d'autres activités sportives.
- Londres et son Hyde Park, qui fait 1,5 kilomètre carré et qui est protégé depuis 1987.

- Chicago et son Millennium Park, Munich et son Jardin anglais, Buenos Aires et sa réserve écologique, *etc.*

Montréal ne doit pas rester immobile. Si elle veut figurer en bonne place aux côtés des villes du monde qui offrent la meilleure qualité de vie, elle doit faire de la montagne un lieu unique, aux qualités remarquables. Elle ne peut pas ménager la chèvre et le chou. Plus spécifiquement, elle doit à la fois verdir et déminéraliser le mont Royal. Ce qui veut dire concrètement donner plus de place à la verdure et moins à la voiture.

## Au sujet des GES et de la circulation automobile

Selon l'inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2016, plus du tiers des émissions de GES est directement attribuable à la circulation automobile.

Si nous voulons réduire les impacts du réchauffement climatique, qualifiés par certains de très graves et par d'autres d'absolument catastrophiques, nous devons nous attaquer en tout premier lieu au transport automobile, plus spécifiquement à l'autosolo.

Toutes les études le disent, plus on construit de routes, plus il y a de voitures qui les empruntent. Plus on augmente la capacité et la fluidité des voies de circulation et plus on encourage les déplacements en autosolo. En d'autres mots, plus il y a de voies offertes aux automobilistes, plus il y a d'automobilistes.

Je ne crois donc aucunement les gens qui affirment que l'interdiction de la circulation de transit sur le mont Royal va nécessairement se traduire par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

Favoriser le transport en commun et le transport actif, même aux dépens du transport en voiture personnelle, ne peut que nous aider à réduire nos émissions de GES.

D'autres grandes villes l'ont compris, Londres par exemple. Montréal doit oser suivre cette voie.